

Chers adhérents,

Vous êtes invités à l'Assemblée Générale ordinaire de l'AGO qui se tiendra le

**Vendredi 28 septembre 2018 à Maison des Associations d'Orange
à 20h00, route de Caderousse**

Ordre du jour

Accueil

Présentation du déroulé de l'Assemblée et des différents votes

Rapport financier

Rapport moral de la présidente

Présentation du budget pour la saison à venir

Votes des rapports et du budget

Bilan technique de la saison par les entraîneurs

Vote pour l'entrée de nouveaux membres dans le CA

Questions diverses

Discours des personnalités

Clôture et rafraîchissements

Nous comptons sur votre présence. Toutefois, en cas d'absence, et si vous souhaitez prendre part au vote des différentes questions abordées, vous trouverez ci-dessous une procuration permettant à une personne de votre choix de vous représenter le jour de la réunion
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures

Armelle Diéval,
Présidente de l'AGO

Procuration

(5 procurations pour une même personne maximum ; les entraîneurs ne peuvent pas recevoir de procuration)

M/Mme ne pourra participer à l'assemblée générale de l'Avenir Gymnique Orangeois qui se tiendra le vendredi 28 septembre 2018

et nomme M/Mme pour le représenter et prendre part au vote des délibérations

Fait à Le

Signature :

A retourner au 90 clos St Jacques 84100 ORANGE ou à remettre à un entraîneur avant le 26 septembre 2018

Intégrer le Conseil d'Administration

Comme vous le savez l'AGO s'organise grâce à la bonne volonté de ses bénévoles administratifs et sportifs. Nous cherchons de nouveaux membres pour intégrer le conseil d'administration (CA)

Qu'est ce que le CA ?

Il décide des grandes orientations du club (dépenses financière, tarifs cotisation, manifestations...) et statue sur les missions gymniques sur propositions des entraîneurs (emplois salariés, commande de matériel...). Il est élu pour 4 ans et peut quitter le CA à tout moment

Quel est le rôle pour un membre bénévole au CA ?

Il cote les propositions présentées lors des réunions (6 à 8 par an), participe à la mise en place des grandes manifestations du club (Galette, fête du club, compétition...) et à différentes actions pour faciliter le travail des entraîneurs (retour des dossiers d'inscription, licence, communication, recherche de sponsors...)

Vous souhaitez intégrer le CA ?

Merci de vous présenter lors de l'Assemblée Générale. Premier CA aura lieu dans les 15 jours suivants l'AG.

Nous avons besoin de vous !